

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

—La charité bordelaise est de celles qui ne se lassent jamais, et qui inventent chaque jour de nouvelles et ingénieuses combinaisons. Lyon, la ville des aumônes par excellence, n'a pas plus tôt fait éclore une de ses nobles pensées, que Bordeaux s'empresse de l'adopter comme sienne, et de rivaliser de zèle et de persévérance pour son parfait accomplissement.

C'est ainsi que s'est établie, depuis un an environ, l'*Oeuvre des églises pauvres*. Elle a spécialement pour but de venir en aide à la pauvreté des églises, placées au milieu de communes pauvres elles-mêmes, et qui par conséquent ne peuvent suffire à leur entretien. Cette œuvre, circonscrite dans le diocèse, est placée sous le patronage de M. l'archevêque, et sous la direction immédiate d'un de ces vicaires-généraux. De pieuses dames bienfaitrices ont régularisé l'action d'une société qui s'en occupe exclusivement.

Une souscription annuelle, dont le maximum est facultatif, mais dont le taux convenu est extrêmement minime, forme la principale ressource qui aide ces dames dans leur généreuse mission. Les dons en nature sont aussi reçus avec reconnaissance; les étoffes anciennes se changent en ornemens sacrés, les linges brodés se transforment en garnitures d'autel, tout est mis à profit par un travail intelligent.

Déjà l'œuvre s'est enrichie de plusieurs dons magnifiques. Nous citerons entre autres, un calice en argent, offert par une main pieuse, et qui a voulu rester cachée. La personne à qui l'*Oeuvre des pauvres églises* en est redevable, avait dès longtemps fait connaître la bonté de son cœur par un de ces actes que saint Vincent de Paul semble avoir inspirés. C'est à elle que l'hôpital doit ces magnifiques galeries vitrées qui recouvrent les terrasses que les Sœurs sont obligées de traverser jour et nuit pour le service des malades, et où elles avaient autrefois à subir toute l'intempérie des saisons. Il est encore dans l'hôpital une salle qui porte le nom de la même personne, et où les convalescens que la mère attend à la porte sont recueillis et provisoirement secourus jusqu'à ce qu'ils puissent rentrer dans la vie commune sans être obligés de mendier leur premier morceau de pain. Voilà, certes, une noble et généreuse idée.

Grâces à l'*Oeuvre des églises pauvres*, les églises des campagnes seront progressivement rendues à une condition modeste, les murailles qui tombent seront réédifiées et les autels déceimment décorés.

—Plusieurs familles israélites sont insensiblement entraînées vers la religion catholique, dont la vérité se manifeste avec éclat à leurs yeux: mais elles n'osent rompre tout à coup les liens qui les attachent à leurs coréligionnaires, et les alliances dont une conversion est la condition nécessaire, ont été bien rares jusqu'à présent. Mais voici qu'un grand exemple vient d'être donné aux Israélites de France; et, plus il part de haut, plus il est propre à dominer les hésitations. Mademoiselle de Haber, israélite, et petite fille de M. Worms de Romilly, président du consistoire central des Israélites de France, s'est convertie et vient d'épouser M. de Grouchy. Leur mariage a été célébré dans l'église de Notre-Dame de Lorette. M. Worms de Romilly, dont le fils a épousé la sœur de M. R. de Haber, est, comme président du consistoire central, à la tête de tous ses coréligionnaires. Nul doute que la conversion de sa petite-fille et cette union avec un catholique ne soient bientôt et fréquemment imitées. Le lien qui retenait beaucoup de familles juives est rompu par cet exemple décisif. Déjà nous pouvons ajouter que la fille unique d'une veuve israélite très riche se fait instruire, et que son mariage avec le fils d'un homme fort honorable, aura lieu aussitôt après son baptême. Puisse sa mère, femme estimable et bienfaisante, ouvrir elle-même les yeux à la lumière qui a éclairé la fille! Nous avons quelque lieu de l'espérer, si nous interprétons dans le sens d'une secrète tendance vers la vraie religion les dons que, depuis plus d'un an, elle a voulu faire à l'Église d'un village voisin de Paris où elle possède de vastes propriétés.

IRLANDE.

—Le père Mathew a fait diverses expériences publiques pour démontrer la vérité de ses principes. On cite entre autres la fameuse lutte des trois nations; il avait fait préparer trois bateaux à rames également munis et équipés, construits sur le même modèle, et les avait fait monter par les plus robustes marins des trois nations, disait-il; l'un par les buveurs de liqueurs, l'autre par les buveurs de bière, et le troisième par les buveurs d'eau. La course fut longue et difficile, mais elle ne fut pas un moment douteuse. Dès le départ, les Aquitains étaient plus lestes et gais, les Écossais plus lourds et compassés, les Whiskis plus agités, turbulens et tremblans. Mais la durée ne changea rien aux forces respectives; ces derniers ont erré en divers sens, les seconds se sont avancés régulièrement, les premiers se sont hâtés et se sont toujours soutenus en tête des autres. Aussi la victoire a couronné les principes du père Mathew. Les buveurs d'eau sont arrivés bien plus tôt que les buveurs de bière, et ceux-ci plus tôt aussi que les buveurs de liqueurs. C'est un exemple qui est célèbre et souvent cité comme une preuve irrécusable de l'efficacité de la tempérance.

Mais ce qui est un résultat admirable de la mission que le père Mathew a entreprise, c'est le nombre même de ses adhérens. Ses secrétaires tiennent avec soin chez lui le livre sacré, le registre d'enregistrement des engagements, et il contient actuellement, soigneusement détaillés, les noms et demeures de quatre millions d'individus qui ont pris, entre les mains du père Mathew, l'engagement de s'abstenir à jamais de toute boisson fermentée.

On a composé des chansons et des ballades, des vers de tout genre et des ouvrages dans toutes les langues en son honneur; il les a recueillis, ainsi que les écrits au sujet de la tempérance. On a gravé des médailles pour lui-même et pour son œuvre. Il en est une, entre autres, en argent de la grandeur d'un œcu et très bien gravée.

Il y a d'autres médailles du même genre, mais plus petites, et qui se vendent vingt-cinq sous la pièce; le produit de la vente sert à défrayer le père Mathew de toutes ses dépenses, et probablement aussi à couvrir les frais de construction d'une magnifique église qu'il fait bâtir maintenant à Cork, et qu'il appelle son église par prédilection.

—Il y a en Irlande quatre principaux cultes: le culte catholique, le culte presbytérien, et le culte méthodiste ou wesleyen. Les anglicans sont environ 700,000; les presbytériens et les wesleyens réunis forment à peu près le même nombre; les catholiques sont plus de 7 millions. Le culte presbytérien reçoit de l'État une certaine subvention qui lui a été constituée par le *regium donum*; le culte catholique et le culte wesleyen sont entretenus par souscriptions volontaires; quant au culte anglican, voici quelle est sa position temporelle:

L'Irlande est divisée en quatre provinces ecclésiastiques, celles d'Armagh, de Dublin, de Cashel et de Tuam, et en 32 diocèses, qui comprennent 1,387 hénéfices et 2,450 paroisses. Le clergé se compose de 4 archevêques, 18 évêques, 326 doyens, chanoines, etc., 1,333 ministres et 752 vicaires. Les revenus de cette Église sont de plus de 20 millions de fr., consacrés entièrement au traitement du clergé, car la construction et l'entretien des édifices du culte sont l'objet de subventions spéciales. Durant les débats qui ont eu lieu en 1835 sur la question de l'appropriation, il a été déclaré que les revenus des évêchés seuls constituaient à chaque titulaire un traitement d'environ 175,000 fr. Par la répartition, certains évêques se trouvent avoir 200, 300, et même 400,000 fr. de rente.

Ainsi voilà plus de 20 millions prélevés sur une population de 9 millions d'individus pour payer le culte de 700,000 d'entre eux; et sur ce nombre de 700 mille, 400,000 se trouvent réunis dans la seule province d'Armagh, est le foyer du protestantisme en Irlande. Il y a des paroisses où l'on compte 15,000 catholiques et pas un seul protestant, d'autres où il y a 3,450 catholiques et 15 protestans, d'autres où il y a 5,393 catholiques et 12 protestans. Ces chiffres ont été cités dans la chambre des communes. Le ministre protestant considère quelquefois comme un avantage de n'avoir qu'un très petit nombre de co-réligionnaires dans sa paroisse, parce qu'il est ainsi dispensé de toute besogne. Les revenus de l'Église protestante en Irlande augmentent chaque année, et d'un autre côté, le nombre des protestans eux-mêmes décroît régulièrement. Il y a 200 ans, ils étaient aux catholiques dans la proportion de 1 à 3; aujourd'hui ils sont dans la proportion de 1 à 10.

ALLEMAGNE.

—Le mouvement religieux qui tend à rapprocher de la foi catholique les sectes qui s'en étaient séparées, mouvement que nous signalons en parlant des progrès du pûsôysime chez les anglais, apparaîtrait aussi dans l'Église protestante d'Allemagne.

Le spectacle déplorable que donnent les sectes les plus impies aux catholiques et à tous ceux qui ont conservé quelque croyance positive, force ces derniers à rendre hommage à l'autorité protectrice et conservatrice de l'Église. Un ministre évangélique soutenait naguère, à Kiel, que l'Église seule possède et maintient la véritable intelligence des Écritures. Un autre a fait entendre cette profession de foi: *En matière de divorce, ce sont les Romains qui s'en tiennent à la parole de Jésus-Christ et de ses apôtres, et non pas nous!* et ce remarquable aveu a retenti dans la cathédrale de Magdebourg, où la réforme, en s'installant, a tracé cette inscription: *EXPULSO ANTECHRISTO 1567.*

POLOGNE.

—On ne saurait douter que l'empereur ne persiste dans son projet de substituer en Pologne l'Église grecque à l'Église catholique. On entend de nouvelles plaintes sur l'oppression dont les catholiques de ce pays sont l'objet. Le cabinet de Saint-Petersbourg soutient que tous les rapports faits au Saint-Siège sur la position de catholiques de Pologne reposent sur des mensonges et des calomnies; mais on n'est point dupe de ces protestations.

BELGIQUE.

—Mgr. de Forbin-Janson, évêque de Nancy, a été reçu en audience particulière par le roi des Belges. Le zélé prélat a déjà annoncé, dans plusieurs églises, l'*Oeuvre de la Sainte-Enfance*, à laquelle sa voix éloquente a fait faire de consolans progrès.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Cour criminelle.—Samedi dernier nous assistions au prononcé des sentences rendues par son honneur le Juge-en-Chef contre trois jeunes garçons, dont la figure n'annonçait pas plus de 15 ans, qui furent condamnés à un mois de correction, dans la prison commune, pour avoir volé quelques livres de pain et de farine! Assurément ce n'est pas contre le jugement que nous nous récrions, et nous devons dire au contraire, à l'honneur du banc, que nous le trouvons généralement plein de lénité et de miséricorde; mais nous ne pouvons taire les pénibles réflexions qu'a fait naître en nous celui dont nous parlons. En effet qui peut se défendre d'un sentiment de douleur de voir la jeunesse se flétrir de si bonne heure, entacher les prémices d'une existence sur laquelle la honte doit peser éternellement de tou.